

الإسلام لله
الامت مسلمون

Exégèse [Tafsir] : « Non ! ... Par ton Seigneur ! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'aurent demandé de juger de leurs disputes.. » ;
Sourate 4 [An-Nissa'], Verset 65

Par l'Imâm Ibn Kathîr

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Verset :

﴿ فَلَا وَرَبِّكَ لَا يُؤْمِنُونَ حَتَّىٰ يُحَكِّمُوكَ فِيمَا شَجَرَ بَيْنَهُمْ ثُمَّ لَا يَجِدُوا فِي أَنفُسِهِمْ حَرَجًا مِّمَّا قَضَيْتَ وَيُسَلِّمُوا تَسْلِيمًا ﴾

« Falā Wa Rabbika Lā Yu'uminūna Ḥattā Yuḥakkimūka Fīmā Shajara Baynahum Thumma Lā Yajidū Fī 'Anfusihim Ḥarajān Mimmā Qadayta Wa Yusallimū Taslīmān »

« **Non ! ... Par ton Seigneur ! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'auront demandé de juger de leurs disputes et qu'ils n'auront éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta sentence].** »
[Sourate 4, Verset 65]

Commentaire :

L'Imâm Ibn Kathîr -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- a dit :

ويقول ابن كثير رحمه الله : " وقوله : { فَلَا وَرَبِّكَ لَا يُؤْمِنُونَ حَتَّىٰ يُحَكِّمُوكَ فِيمَا شَجَرَ بَيْنَهُمْ ثُمَّ لَا يَجِدُوا فِي أَنفُسِهِمْ حَرَجًا مِّمَّا قَضَيْتَ وَيُسَلِّمُوا تَسْلِيمًا } ، يقسم تعالى بنفسه الكريمة المقدسة أنه لا في جميع الأمور فما حكم به فهو الحق الذي يجب الانقياد بيؤمن أحد حتى يحكم الرسول له باطناً وظاهراً . "

Lorsqu'Il dit : « **Non !... Par ton Seigneur ! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'auront demandé de juger de leurs disputes et qu'ils n'auront éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta sentence].** », le Très-Haut fait un serment en Son propre Nom, qui est saint et béni, que les jugements qu'il (=Mohammad) a rendu dans l'ensemble des domaines sont la voie juste et authentique à laquelle il convient de se soumettre. Personne ne peut prétendre être croyant tant que le Messenger n'a pas émis son jugement, que ce soit ouvertement ou en secret. »